Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

<u>Délibération n°2013-42 en date du 28/08/2013 concernant la réalisation d'un emprunt pour le financement de l'acquisition d'un ensemble immobilier :</u>

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 28 Août 2013, à 18H30 suivant convocation en date du 21 Août 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. Pascal BABAUDOU a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	2	10	12	12	0

Présents: MM. LEBLOIS Jean-Claude, BABAUDOU Pascal, ALAMARGOT Sylvie, FAUCHER Alain, GILLES Dominique, DUCHEZ Michel, BERGER Thierry, PASQUET Christophe, PAGO Corinne, HARGE Andrée.

Représentés : MM. DUTHEIL Rachel procuration à LEBLOIS Jean-Claude, DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie.

Le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément à la délibération 2013-41 de ce jour qui prévoit l'acquisition d'un bâtiment et de parcelles de terrain dans le bourg, il conviendrait d'examiner les offres de prêt reçu de trois établissements bancaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE de réaliser un emprunter auprès du Crédit Mutuel aux conditions suivantes :
- Montant 50 000,00 euros
- Taux d'intérêt : 3.57 %
- Durée: 15 ans
- Périodicité : Trimestrielle
- Commission et frais de dossier 50 euros

<u>AUTORISE</u> le Maire à signer le contrat de prêt correspondant et à prendre les décisions nécessaires aux fins envisagées avec le Crédit Mutuel.

A La Geneytouse, le 31 Août 2013

Le Maire,

Jean-Claude LEDLOIS

REÇU À LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

/2 SEP. 2013